

REPUBLIQUE FRANCAISE

=====

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAP-TALLARD-DURANCE**

L'an deux mille vingt six, le dix sept septembre à 18h30,

Les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance, se sont réunis en la salle du Quattro de Gap, sous la Présidence de M. Roger DIDIER, sur la convocation qui leur a été adressée, conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 59 Présents à la séance : 46
DATE DE LA CONVOCATION	10/09/2026
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	24/09/2026

OBJET :

Ajustements des résultats des Budgets annexes de l'Eau et de l'Assainissement

Étaient présents :

Mme Rémina SALERNO , M. Jean-Baptiste AILLAUD , Mme Blandine ALLAMANNO , M. Patrick ALLEC , M. Serge AYACHE , M. Loïc BOIVIN , M. Roger DIDIER , Mme Rolande LESBROS , M. Olivier PAUCHON , M. Jérôme MAZET , Mme Catherine ASSO , M. Jean-Pierre MARTIN , Mme Céline ZARB , M. Jean-Louis BROCHIER , Mme Solène FOREST , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB , M. Claude BOUTRON , Mme Ginette MOSTACHI , M. Joël REYNIER , Mme Françoise BERNERD , M. Alexandre MOUGIN , Mme Nina AMAR CAL , M. Dorian DEININGER , Mme Johanna CLERC , M. Elie CORDIER , Mme Charlotte KUENTZ , M. Jean-Pierre BRIARD , Mme Claudie BOYER , M. Jean-Jacques ROSTAN , Mme Sophie DELFINO , M. Axel BERRIAUX , M. Gérard BORDIGA , M. Rémi COSTORIER , M. Rémy ODDOU , M. Michel GAY-PARA , M. Louis MIOULANE , M. Christian HUBAUD , M. Guy BONNARDEL , M. Roger GRIMAUD , Mme Carole LAMBOGLIA , M. Mikaël GARNIER , M. Denis DUGELAY , Mme Sophie DESCHAMPS , Mme Marie-Christine LAZARO , M. Christophe GUIDONE , Mme Claudie JOUBERT

Conseillers Communautaires, formant la majorité des membres en exercice.

Excusé(es) :

M. Frédéric LOUCHE procuration à Mme Blandine ALLAMANNO, M. Gérard CHENAVIER procuration à M. Christian HUBAUD, Mme Sandrine COMBE procuration à M. Loïc BOIVIN, Mme Delphine ROLLAND procuration à Mme Catherine ASSO, M. Vincent MEDILI procuration à M. Roger DIDIER, M. Pierre PHILIP procuration à Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB, Mme Mélissa FOULQUE procuration à Mme Nina AMAR CAL

Absent(s) :

M. Bernard LONG, M. Gabrielle RABOUIN, M. Fernand BARD, M. Jean-Michel ARNAUD, Mme Murielle AMIEL, M. Fabien Malfatto

Il a été procédé, conformément aux articles L.5211-1 et L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. Serge AYACHE, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

La fusion-extension de l'ex-communauté d'Agglomération Gap en + Grand, avec les 12 communes de l'ex-Communauté de Communes de Tallard-Barcelonnette, augmentée de deux communes des Alpes de Haute-Provence, Claret et Curbans a été mise en oeuvre le 1er janvier 2017.

En conséquence, les résultats 2016 de la CCTB ont été approuvés par le conseil communautaire du nouvel EPCI en juin 2017.

La CCTB avait un budget annexe commun pour les compétences eau et assainissement. Dans la mesure où notre agglomération a créé un budget annexe spécifique pour la compétence eau et un budget annexe spécifique pour la compétence assainissement, nous avons, par délibération du 22 juin 2017, affecter les résultats par compétence.

A l'époque, les services de la Trésorerie ont affecté l'intégralité des résultats sur le budget de l'eau, il convient donc aujourd'hui d'ajuster ces éléments.

Ces opérations seront non budgétaires et n'auront donc pas d'incidence sur nos résultats comptables mais nécessitent que notre assemblée autorise le Trésorier à passer ces écritures.

Le Trésorier propose d'utiliser le compte 110 de réserves pour un montant de 17 793,11 € et le compte 1068 d'affectation du résultat pour un montant de 68 900,14 € afin de régulariser la situation comptable.

Décision :

Il est proposé, sur avis favorable de la Commission Développement économique, Finances, Ressources humaines du 8 septembre 2026 :

- Article unique : d'autoriser le Trésorier à passer les écritures comptables permettant la régularisation des résultats 2016 de l'eau et de l'assainissement de l'ex CCTB.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 53

Le Président

Roger DIDIER

Le Secrétaire de Séance

Serge AYACHE

Transmis en Préfecture le : 25 SEPT 2026

Affiché ou publié le : 25 SEPT 2026